MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Boresse-et-Martron

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 05/12/2000

Étendue de la protection : Parties non protégées en 1949, de la sacristie et du bâtiment accolé

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.